

Dossier de presse

Etude de l'impact des échouements des sargasses sur les écosystèmes côtiers



ECHOUEMENTS DE SARGASSES : DES ENJEUX MULTIPLES



Crédit : Lilia Leconte – Office français de la biodiversité

Depuis 2011, les Antilles françaises et plus largement une partie du bassin caribéen sont affectées par des épisodes d'échouements massifs de sargasses, induisant de graves impacts sanitaires et économiques, mais aussi environnementaux.

En effet, les accumulations, la stagnation naturelle ou artificielle derrière les barrages anti-sargasses, puis la dégradation de grandes quantités d'algues sur le littoral ont des conséquences graves pour la faune et la flore marine environnantes. De fortes dégradations ont ainsi été constatées de manière localisée sur les écosystèmes marins côtiers (herbiers, mangroves, récifs) lors des épisodes d'échouement intense. On estime à 38km le linéaire de

mangrove (soit près de 75% du linéaire total), et à 570 ha la surface d'herbier (soit plus de 10% de leur surface totale), qui pourrait être affecté par le phénomène.

LE PROJET SARG'IMPACT

Aussi, pour optimiser la gestion opérationnelle des échouements de sargasses, il est important de mieux comprendre les impacts de ce phénomène sur l'ensemble des enjeux du territoire, notamment ses écosystèmes marins remarquables et particulièrement vulnérables (la Martinique est un des hotspot de biodiversité). Dans cet objectif, le Parc naturel marin de Martinique, l'Office de l'eau de Martinique, la DEAL Martinique et le bureau d'études Impact Mer se sont associés pour lancer un projet de recherche et développement visant à mieux caractériser les impacts globaux, et cumulés dans le temps, des échouements de sargasses sur nos côtes. Sur le plan scientifique, il bénéficie d'un encadrement par l'Université de Bretagne Occidentale ainsi que par l'Université des Antilles.

Le projet vise à étudier plus finement les conséquences des accumulations de sargasses et de leur décomposition sur les habitats marins comme les récifs coralliens, les herbiers et les mangroves. Les effets directs sur l'état de santé de ces habitats et sur les ressources qui y sont associées seront évalués, ainsi que les risques de conséquences à long terme si le phénomène se répète d'année en année.

Le projet est financé par l'Office français de la biodiversité, dont fait partie le Parc naturel marin de Martinique, à hauteur de 175 000€, dans le cadre du plan national France relance, par l'Office de l'eau à hauteur de 59 675€, par Impact Mer avec un montant de 72 225 € et par l'Association nationale recherche technologie avec 42 000 €, dans le cadre d'une thèse CIFRE (doctorante accueillie à Impact Mer).

Une approche globale



Crédit : Johan Le Carrer – Office français de la biodiversité

Plusieurs études ponctuelles ont déjà été menées par des organismes de recherche afin d'évaluer l'impact des épisodes intenses, en particulier sur les herbiers de phanérogames et les mangroves et ont mis en évidence la mortalité de certains organismes.

L'étude menée actuellement vise à étudier plus précisément le niveau de pression exercé par les phénomènes d'échouement de sargasses, en fonction de leur intensité et de leur durée, ainsi que de la sensibilité des différents écosystèmes. Il vise également à appréhender les effets cumulatifs à plus long terme, sur la composition et l'état de santé des trois habitats considérés (herbier, mangrove, récif), qui fonctionnent de manière

interdépendante. Il a enfin pour objectif de développer des outils d'aide à la décision (indicateurs) permettant d'accompagner les gestionnaires dans la priorisation de leurs actions, dans une optique de préservation des écosystèmes marins côtiers. Cette étude, jamais réalisée à cette échelle, permettra de mieux comprendre la réaction des écosystèmes remarquables face aux arrivées massives de sargasses. Il sera ainsi possible de mieux anticiper les conséquences du positionnement des barrages sur les fonds marins et ainsi améliorer leur mise en place et leur gestion.

Une première campagne de suivi



Crédit : Johan Le Carrer – Office français de la biodiversité

Depuis le 24 janvier l'équipe d'Impact Mer et des agents du Parc naturel marin, ont réalisé une campagne de suivi sur 11 sites localisés principalement sur la côte Atlantique (Robert, François, Vauclin...). En kayak ou en bateau, les équipes se sont rendues pendant six semaines sur les différentes stations de mesure sélectionnées, afin de réaliser des prélèvements d'eau, de sédiments, d'organismes marins qui seront par la suite analysés en laboratoire. Le travail a également porté sur la réalisation d'observations en plongée dans les mangroves et sur les herbiers, afin de mesurer différentes caractéristiques portant sur la diversité et la densité des espèces végétales et animales présentes sur les sites.

Il s'agit d'une part, de réaliser un état initial (avant le début de la saison d'échouements de sargasses) de ces sites, dont une partie d'entre eux va faire l'objet d'un suivi à intervalles réguliers durant deux ans. D'autre part, cette campagne a pour objet de tester différents paramètres de suivi, afin de sélectionner les plus pertinents, qui serviront à développer in fine des indicateurs de caractérisation et de suivi du phénomène. Une campagne similaire sera réalisée postérieurement à la saison d'échouements, en fin d'année 2022. D'autres suivis seront menés en 2023, sur les sites qui auront été jugés les plus pertinents.

DE NOMBREUX ACTEURS MOBILISES FACE AUX ENJEUX « SARGASSES »



Crédit : Bruno Garel – Office français de la biodiversité

La gestion des échouements constitue une question complexe mobilisant de nombreux acteurs institutionnels, privés ou associatifs, à l'échelle locale, nationale et internationale. En Martinique, en parallèle de ce projet Sar'Impact, les collectivités locales concernées et l'État coopèrent pour mettre en œuvre une réponse opérationnelle pérenne face à un problème devenu désormais récurrent.

De la prévision des échouements, au stockage des algues collectées, en passant par la surveillance sanitaire, l'organisation des chantiers de collecte, l'innovation et la stratégie en mer, les services de l'Etat et leurs partenaires apportent un soutien technique et financier aux 8

communes principalement concernées. La communauté scientifique, à travers les appels à projets de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), est également mobilisée sur différents aspects du phénomène, allant de la compréhension de ses causes et origines, aux possibilités de valorisation des algues.

Pour rappel :

Les **herbiers marins** jouent un rôle écologique essentiel, notamment pour les écosystèmes côtiers. Ils procurent un abri, une zone de reproduction et d'alimentation pour de nombreuses espèces, comme les tortues vertes, les oursins, et de nombreuses espèces de poissons. Comme les **mangroves** et les **réécifs coralliens**, ils contribuent à la protection des côtes contre les phénomènes d'érosion et les événements météorologiques intenses. Ils représentent également un enjeu majeur vis-à-vis de la lutte contre le changement climatique : alors qu'en superficie ils n'occupent que 0,15% des fonds marins dans le monde, leur capacité d'absorption du gaz carbonique (CO₂) et de production d'oxygène est comparable à celle des grandes forêts tropicales.

En Martinique, ces herbiers recouvrent une superficie d'environ 50 km², dont une grande partie se situe sur la façade Atlantique et se trouve menacée par les échouements de sargasses. Depuis plusieurs années, les acteurs du territoire regroupés au sein du comité de l'eau et de la biodiversité (CEB) ont fixé au travers du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE) une exigence de préservation de ces écosystèmes. Plus récemment, cet objectif a été repris et précisé par le conseil de gestion du Parc naturel marin, qui l'a formalisé dans son plan de gestion par le niveau d'exigence suivant : la vitalité, la bonne santé et l'intégrité physique des herbiers de Magnoliophytes sont maintenues ou améliorées.

Le Parc naturel marin de Martinique fait partie de l'Office français de la biodiversité (OFB). Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, **l'OFB** est placé sous la tutelle des ministères de la Transition écologique et de l'Agriculture et l'Alimentation. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et en Outre-mer.

Contact presse

Audrey Gineau / 0696 33 17 42
audrey.gineau@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de Martinique
Rue des Pionniers
97200 Fort de France
parcmarin.martinique@ofb.gouv.fr